Location et vie de couple ?

Par dami1

Bonjour,

Nous louons un petit logement et je vois ma locataire ramenée un individu (son nouveau compagnon) qui semble s'installer progressivement dans ce lieu.
Ayant convenu une location avec ma locataire seule il y a plusieurs mois puis-je refuser l'installation de cet autre personne que nous ne connaissons guère ?

Par kang74

Bonjour

Non, vous n'avez aucun droit à ce sujet, votre locataire a le droit de vivre avec qui elle souhaite et n'a pas à vous rendre de compte à ce sujet .

Par Isadore

Bonjour,

Oui, chacun de vous est libre d'inviter ou d'héberger des gens à sa convenance.

S'il y a des nuisances, vous pouvez avoir un recours si jamais vous avez des baux individuels avec chacune vos parties privées. S'il y a un bail unique pour toute la colocation, il faut soit négocier, soit cohabiter, soit partir. Vous ne pouvez empêcher votre colocataire de vivre en couple chez elle.

Par yapasdequoi

Bonjour,
Vous êtes colocataire ? ou bailleur ?